

## Point de situation Covid-19

13 mai 2020 à 13h

### **Situation en Norvège**

- Au 13 mai, le nombre de cas est de 8 158, contre 8 135 le 12 mai (+ 23 cas).
- 229 décès ont été enregistrés. L'âge moyen des personnes décédées est de 82 ans. 54% sont des hommes.
- 61 personnes sont hospitalisées (légère hausse), dont 24 qui sont en soins intensifs (en baisse).
- L'âge moyen des personnes en soins intensifs est de 62 ans. 74% de ces personnes sont des hommes.
- Sur les 8 158 cas, 2 543 sont d'Oslo, 2 194 sont de la région de Viken, 878 du Vestland, 522 du Trøndelag, 471 de la région d'Innlandet, 437 du Rogaland, 336 de la région d'Agder, 279 du Telemark et Vestfold, 251 du Troms et Finnmark, 131 du Møre et Romsdal, et 116 du Nordland.
- L'âge moyen des personnes infectées est de 46 ans. 50% sont des hommes.
- 208 874 personnes ont été testées.

### **Domaine sanitaire**

- Au début de la crise, la Norvège ne disposait que de stocks de masques pour quatre semaines en fonctionnement normal, a reconnu le ministre de la Santé, Bent Høie.
- Alors que les villes de Bergen et de Trondheim ont désormais la capacité de tester toutes les personnes qui le souhaitent, Oslo peine à proposer le même service à ses habitants en raison d'un manque de capacité et de matériel. L'objectif des autorités sanitaires est toujours de pouvoir tester jusqu'à 300 000 personnes par semaine d'ici la fin mai. La méthode de test développée par l'Université de Trondheim (NTNU) a été décisive pour augmenter la quantité de tests effectués en Norvège.
- A partir du 18 mai et jusqu'au 31 août, le port du masque sera obligatoire pour tous les passagers au-delà de 6 ans de la compagnie aérienne SAS.

### **Assouplissements des mesures restrictives**

- Les ressortissants de l'UE/EEE, non-résidents permanents en Norvège, qui ont un membre de leur famille en Norvège pourront désormais rendre visite à leur famille dans le pays, à condition de se placer en quarantaine à leur arrivée (10 jours). Ce dispositif concerne la famille « réduite ». Jusqu'à présent, seuls les ressortissants de l'UE/EEE résidant ou travaillant en Norvège, ainsi que leur famille, pouvaient entrer en Norvège.
- Les ressortissants de l'UE/EEE propriétaires d'un logement/résidence secondaire en Norvège pourront entrer sur le territoire norvégien, à condition de se placer en quarantaine à leur arrivée (10 jours).

- Les autorités autoriseront de nouveau les visites en prison pour les proches des personnes incarcérées, sauf exceptions particulières.
- L’Autorité de surveillance informatique a demandé à FHI (Institut norvégien de santé publique) de préciser l’objectif de l’application de géolocalisation Smittestopp, pour se conformer à la législation.
- Sur les 1,5 millions de personnes qui ont téléchargé l’application Smittestopp, seulement 690 000 sont des utilisateurs actifs. Pour que cette application soit efficace, la moitié de la population devrait l’utiliser activement (soit environ 2,6 millions de personnes).

### Domaine politique

- La PM Erna Solberg s’est entretenue avec les dirigeants de sept Etats (Danemark, Israël, Autriche, Singapour, République tchèque, Australie et Grèce) le 24 avril et le 7 mai concernant un échange d’expérience entre pays relativement peu touchés par le coronavirus. Une levée éventuelle des restrictions de déplacement entre ces pays aurait également été évoquée. Le cabinet de la Première ministre indique cependant qu’il est plus naturel pour la Norvège de se coordonner avec les autres pays nordiques et participer aux discussions européennes communes sur d’éventuelles levées de restrictions. La Norvège continue toujours à déconseiller tout voyage à l’étranger non indispensable. Les Norvégiens devront se faire à l’idée qu’ils passeront leurs vacances d’été en Norvège, rappelle le cabinet de la PM.

### **Domaine économique**

- Les propos de l’organisation patronale NHO sur la nécessité de sortir du télétravail ont été vivement critiqués par Raymond Johansen, président du gouvernement municipal d’Oslo. Il rappelle que le télétravail reste recommandé par les autorités sanitaires, et que ce dispositif et la baisse de la fréquentation des transports en commun ont été jusqu’à présent les clés du contrôle de l’épidémie en Norvège.
- D’après les estimations du ministère des Finances, la crise du coronavirus devrait avoir les conséquences suivantes : hausse du chômage (5,9%), baisse de la consommation des ménages (-8,5%), recettes fiscales liées au pétrole divisées par deux, recul des recettes fiscales (-73 Mrds de NOK), faible hausse des salaires (+1,5%), augmentation du taux d’épargne des ménages (de 7,6 à 15,6%). Une reprise de l’activité est prévue pour juillet.
- La mairie d’Oslo estime que la loi de finances rectificatives n’allouera pas suffisamment de fonds à la capitale, foyer principal de contamination du pays, et où le chômage est plus élevé que la moyenne nationale.

*Un second point de situation ne sera envoyé que dans l’hypothèse de nouvelles mesures prises aujourd’hui ou l’annonce de nouvelles informations significatives.*